

AVIS D'OUVERTURE DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

CRÉATION DE LA ZAC DU CHRIST DE SACLAY Commune de Saclay

Dans le cadre du projet de création de la ZAC du Christ de Saclay,
l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay mène une concertation préalable
conformément à l'article L. 103-2 du Code de l'urbanisme.

Un dossier de concertation, présentant le projet, ses objectifs et ses principales orientations, sera mis à disposition du public **du 12 octobre au 20 novembre 2026**. Il sera consultable en mairie de Saclay ainsi qu'en ligne sur la page dédiée au projet sur le site internet de l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay : <https://epa-paris-saclay.fr/>

Les avis et observations du public pourront être recueillis sur le **registre mis à disposition en mairie de Saclay**, ou pourront être transmis via le **formulaire d'avis libre et le questionnaire** disponibles sur la page Internet de la concertation.

Une réunion publique de lancement se tiendra :

- Le mercredi 14 octobre, à partir de 19h30 à l'Espace Jeanne Moreau, 67 rue de Villeras.

Deux points d'information à Auchan Supermarché Saclay, 40 rue Arthur Rimbaud :

- Le vendredi 16 octobre, de 16h30 à 18h30 ;
- Le samedi 17 octobre, de 10h30 à 12h30.

Deux autres temps de concertation sont proposés :

- Une balade urbaine, le samedi 7 novembre, de 10h à 12h ;
- Un atelier participatif, le mardi 10 novembre, à partir de 19h30, à l'Espace Jeanne Moreau, 67 rue de Villeras.

La participation à la balade urbaine et à l'atelier est soumise à une inscription préalable, accessible via les liens suivants :

- **Balade urbaine :**
<https://urls.fr/1ip0IC>



- **Atelier :**
<https://urls.fr/hZL1pF>



À l'issue de cette phase de concertation l'Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay analysera l'ensemble des avis et propositions recueillis au sein d'un bilan de la concertation. Il affinera et précisera ensuite le projet en intégrant, dans la mesure du possible, les contributions.